

J'ai de nouveau écouté cet après-midi le député de Calgary-Centre nous donner sa version de la belle époque. Selon lui, c'était l'époque où le Parlement pouvait agir et retenir le budget d'un ministre. Monsieur l'Orateur, j'ai été élu au Parlement pour la première fois en 1963. Ce n'était pas la belle époque. Je me souviens d'une époque où les prévisions budgétaires étaient toutes étudiées en comité plénier. L'opposition pouvait s'attaquer à un crédit en particulier. Le gouvernement se portait alors à sa défense. Il y avait vote après vote, mais le crédit ne changeait pas d'un seul dollar. Les progrès réalisés étaient très lents et infinitésimaux. Je vois mon bon ami de la Nouvelle-Écosse assis de l'autre côté et je sais qu'il sera d'accord avec moi.

Aucun mécanisme réellement satisfaisant n'a été mis au point par le Parlement actuel ou par aucun autre qui permette de voter les subsides comme cela se faisait il y a une génération, alors que les subsides constituaient une partie relativement minime des travaux, pouvant être expédiée rapidement par les représentants élus par le peuple.

Le bill dont nous sommes saisis prévoit expressément un personnel de soutien qui sera fourni par le Conseil du Trésor aux divers organismes gouvernementaux. Le vérificateur général a appuyé ce projet avec enthousiasme, et je suis certain que les députés d'en face voteront tous en sa faveur, parce qu'au fond, ils savent que cela doit être fait. Bien sûr, il y aura toujours moyen d'améliorer la manière dont nous étudions les prévisions budgétaires. Les sommes qui sont en cause de nos jours représentent un très grand défi pour le Parlement de n'importe quel pays. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui et de pouvoir donner mon appui à ce bill.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, à titre d'ancien président du comité des comptes publics, j'accueille avec joie l'occasion de prendre la parole au sujet de ce bill. À première vue, la mesure semble plutôt simple et inoffensive, mais, selon moi, le seul fait qu'il soit nécessaire de la présenter prouve qu'il y a quelque chose qui ne va pas du tout. Sinon, le pays n'aurait pas besoin des services d'un contrôleur général.

J'aimerais inviter la Chambre à se pencher pendant quelques instants sur le passé de ma province natale. En Nouvelle-Écosse, dans le bon vieux temps de la contrebande d'alcool, on trouvait sur les navires un homme appelé subrécargue. Il venait s'ajouter au capitaine. Le subrécargue avait pour tâche de veiller à ce que le rhum soit livré au bon endroit et que les quantités prévues soient remises à celui à qui elles étaient destinées. Il ne s'agit plus aujourd'hui de rhum, je le reconnais évidemment, mais le principe n'en demeure pas moins à peu près le même. Nous avons besoin d'un contrôleur général pour veiller à ce que les contribuables canadiens en aient pour leur argent sous forme de services de l'État et que les crédits votés soient utilisés aux fins officiellement prévues par le Parlement au lieu d'être dépensés dans la poursuite d'un quelconque projet favori au-delà du montant des crédits autorisés à l'origine. Il est donc naturel que de notre côté de la Chambre nous approuvions les buts que se propose ce bill.

● (1732)

On pourrait cependant se demander pourquoi nous avons besoin d'un contrôleur général après tout? À mon avis, nous avons besoin de ce super-bureaucrate car la nef de l'État a perdu son cap et si nous continuons dans cette voie notre pays

Administration financière—Loi

va bientôt sombrer en heurtant les écueils du désastre et du désespoir.

Nous avons aujourd'hui à Ottawa un gouvernement bien résolu à ignorer ou à mal interpréter les leçons de l'histoire. Les ministres du cabinet invoquent la cause de l'unité nationale, réclament la confiance du public et prêchent l'austérité. Ils siègent à la Chambre et nous annoncent une noble politique, des principes élevés et de louables objectifs tout en oubliant leurs visées idéales monsieur l'Orateur, lorsqu'ils participent au jeu de la politique quotidienne.

Pour faire le diagnostic de la maladie dont souffre le Canada il n'est pas vraiment besoin de procéder à des consultations prolongées ou de se reporter à des graphiques compliqués. La raison du mal canadien peut être énoncée très clairement et très brièvement. Depuis deux ans et même davantage nous nous efforçons de cacher à la fois les symptômes et la maladie comme s'il s'agissait d'un fléau social. Nous espérons qu'en le cachant le mal disparaîtrait de lui-même. La vérité est qu'il ne pourra être guéri que lorsque nous l'aurons exposé, que quand nous le reconnaitrons, et que nous nous y attaquerons avant qu'il n'ait fait davantage de ravages.

Voilà, à mon avis, monsieur l'Orateur, une des raisons pour lesquelles il nous faut un contrôleur général mais je crois qu'il y en a également d'autres. Nous sommes toujours aux prises avec une inflation très forte—aux alentours de 9 p. 100 par an. Nos prix ne sont plus concurrentiels sur les marchés internationaux, ni même sur nos propres marchés. Nous payons le prix d'un taux de chômage élevé, et cela au dépens de notre jeunesse à un moment de l'histoire de notre pays où l'on compte officiellement quelque 910,000 chômeurs, et Dieu seul sait combien d'autres qui ne sont pas enregistrés officiellement. Nous dépensons à tour de bras. Nous empruntons inutilement et sans réfléchir. Nous contractons au nom de nos enfants et de nos petits-enfants une dette pour les années à venir—une dette dont nous n'avons pas le courage, monsieur l'Orateur, d'affronter les conséquences au cours de notre propre génération. Nous achetons à crédit tout ce que nous tente, nos salaires sont les plus élevés du monde, nous imprimons de plus en plus de papier monnaie, nous émettons de plus en plus d'obligations et nous empruntons encore davantage d'argent à l'étranger, sur une base qui est devenue pratiquement quotidienne.

Cette année, nous acceptons presque sans mot dire un déficit budgétaire équivalent à notre budget complet au moment où le premier ministre (M. Trudeau) prenait le pouvoir. Il y a de jeunes députés à la Chambre qui mettent peut-être en doute la véracité de cette affirmation. Il leur suffit de consulter le bulletin du Conseil du Trésor daté du 19 février 1973 que l'honorable C. M. Drury, président du Conseil du Trésor, a publié à cette date. On y trouve des chiffres très intéressants. Je l'ai en main et vous pouvez y voir la liste sous les colonnes 1967-1968 de toutes les dépenses pour l'ensemble du Canada. Nous avons alors une population de 20 millions d'habitants. Le budget global pour l'ensemble du Canada à cette date était de 9,872 millions de dollars.

Le 31 mars 1977, le ministre des Finances (Donald Macdonald) annonçait des dépenses de 41,900 millions de dollars pour 1977-1978 avec un déficit prévu de 7,100 millions de dollars.